

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable - P Cap EUR

ISIN: LU1444115874

Un compartiment de NN (L) Patrimonial

Partie du NN Investment Partners B.V.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'instruments à revenu fixe de la zone euro libellés en euros et d'actions européennes émises par des entreprises et émetteurs dotés de politiques de développement durable respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour nous constituer un univers éligible durable, nous procédons à un examen et une sélection de sociétés en utilisant un système de balayage exclusif, dans le cadre duquel les sociétés confrontées à des problèmes graves et structurels liés à des actions contestables sont exclues. Seuls les pays dotés des meilleurs scores environnementaux, sociaux et de gouvernance sont inclus dans notre univers d'investissement éligible. Le fonds a recours à une gestion active pour répondre aux fluctuations des conditions de marché en faisant appel, entre autres, à l'analyse fondamentale et comportementale pour établir des allocations d'actifs dynamiques au fil du temps. Le positionnement du fonds peut de ce fait sensiblement différer de celui de la valeur de référence. Le fonds est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 50% en obligations libellées en euros et 50% en actions européennes. Notre objectif

est de dépasser, sur une période de 5 ans, la performance de la valeur de référence suivant : 50 % MSCI Europe Index (Net), 50 % Bloomberg Barclays Euro Aggregate. La valeur de référence constitue une large représentation de notre univers d'investissement. Le fonds peut également inclure des investissements en titres ne relevant pas de l'univers de la valeur de référence. Le fonds vise à accroître la valeur à travers trois approches : (1) allocation tactique aux actions et aux obligations, (2) sélection d'entreprises et de gouvernements qui respectent des principes environnementaux, sociaux (p. ex. droits de l'homme, lutte contre la discrimination et le travail des enfants) et de gouvernance et qui génèrent une performance financière, (3) décisions relatives à la diversification du portefeuille et à la gestion des risques. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) où la valeur des parts est calculée, quotidiennement dans le cas présent. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.

Profil de risque et rendement

Risque plus faible - Rendement potentiellement plus faible			Risque plus élevé - Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 en raison du comportement du produit durant la période d'évaluation. Globalement, le risque de marché,

qui prend en considération les performances passées ainsi que le potentiel d'évolution futur des marchés, afférent aux instruments financiers utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est élevé. Différents facteurs exercent une influence sur ces instruments financiers. Ils incluent notamment l'évolution des marchés financiers et la situation économique des émetteurs, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale, en général, et du contexte politique et économique dans chaque pays. Le risque de crédit prévu des investissements sous-jacents, ou risque de défaut des émetteurs, est jugé moyen. Aucune garantie n'est donnée quant à la récupération de votre investissement initial.



Frais

Tous les frais payés par l'investisseur servent à couvrir les frais courants du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	0
Frais de permutation	3%

C'est le montant maximum qui peut être déduit de votre capital avant placement ou avant versement du produit de votre investissement.

Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants	1,45%
----------------	-------

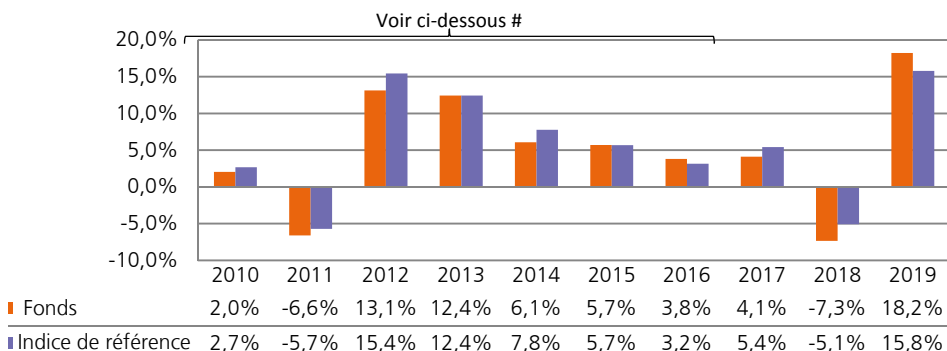
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances:

Commission de performance	0
---------------------------	---

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des valeurs maximum. Dans certains cas, le montant effectivement facturé peut s'avérer inférieur. Vous le saurez en consultant votre conseiller financier. Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé le 12/2019. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il exclut:

- Commission de performance
 - Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif
- Vous trouverez des informations plus détaillées concernant les frais au chapitre "Commissions, frais et fiscalité" du prospectus, qui est disponible sur notre site <https://www.nnip.com/library>.

Performance passée



- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- La performance passée tient compte des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais de conversion.
- Ce compartiment a été lancé en 1995.
- La Classe d'actions a été lancée en 2016.
- La performance passée est calculée en EUR.

La performance antérieure à la date de lancement est le fruit d'une simulation basée sur la performance passée d'une autre catégorie d'actions comparable du fonds.

Informations pratiques

- Dépositaire du fonds : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Vous pouvez obtenir gratuitement des renseignements complémentaires sur le fonds, notamment les autres catégories d'actions, des exemplaires du prospectus ainsi que des rapports semestriels et annuels du fonds auprès de la société de gestion et sur le site Web <https://www.nnip.com/library> en anglais, français, néerlandais, allemand, tchèque, grec, slovaque, espagnol, roumain, hongrois et italien. La Société de gestion a adopté une politique de rémunération et produit un rapport détaillant les principes de rémunération généraux, la gouvernance ainsi que la rémunération du personnel identifié et les informations quantitatives pertinentes, qui, une fois disponible, peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou consulté sur le site Internet suivant : <https://www.nnip.com/corporate/LU/en/About-us/Our-policies.htm>.
- Le prix des actions/parts du fonds est calculé et publié en EUR. Les prix seront mis à disposition sur le site Web <https://www.nnip.com>.
- Ce fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- L'investisseur peut changer de compartiments à l'intérieur du NN (L) Patrimonial sous certaines conditions spécifiques. Des informations plus détaillées figurent dans le prospectus.
- La responsabilité de NN Investment Partners B.V. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Les informations clés à l'attention de l'investisseur concernent un compartiment du fonds NN (L) Patrimonial. Le prospectus et les rapports périodiques du fonds sont établis pour le fonds dans son intégralité, c'est-à-dire tous ses compartiments. Conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, le principe de la ségrégation de l'actif et du passif des compartiments du fonds est appliqué, ceux-ci pouvant être considérés comme des entités distinctes sur le plan des relations entre investisseurs et pouvant être liquidés séparément.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg, sous la surveillance et la réglementation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). NN Investment Partners B.V. est agréé aux Pays-Bas et réglementé par l'Autoriteit Financiële Markten.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.